



COLLOQUE TECHNIQUE

du Haut Comité Français pour la Défense Civile en partenariat avec la Direction de la Sécurité civile, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Grade, titre

Fonction

Organisme, société

Adresse

.....

Téléphone Fax e.mail

PARTICIPATION au colloque : Restauration libre ou sur inscription de votre part - Tarifs TTC non modifiables) :

- Industries et services, sociétés nationales, opérateurs d'infrastructures privés et publics, GIE 150 € =
 - Administrations, institutions, associations et professions libérales, syndicats (au titre du code du travail) 110 € =
 - Etudiants et organismes de presse (sur envoi de justificatifs) 95 € =
 - Déjeuner restaurant Chez Edouard 40 € =
-
- TOTAL =**

DATE :

SIGNATURE :

Le nombre de places étant limité, nous vous prions de bien vouloir respecter les délais fixés pour nous faire part de votre participation. Les inscriptions des membres du Haut comité à jour de cotisation seront prioritaires.

Inscription à transmettre avec votre règlement par chèque, copie de l'ordre de virement ou mandat/bon de commande administratif à l'ordre de HCFDC Services - Facturation à réception des inscriptions
Le règlement (ou votre bon de commande) doit obligatoirement nous parvenir avant l'événement.

✉ Sièges social : HCFDC Services, 7 place du 11 novembre 1918, 93000 Bobigny

☎ Contact : Tel + 33 (0) 1 49 52 94 33- Fax +33 (0) 1 47 20 75 27 – ✉ Email hcfdc@hcfdc.org

Coordonnées bancaires : IBAN FR76 3006 6100 4100 0112 2630 173 – Banque CIC PARIS BAC
HCFDC Services – SARL à associé unique au capital de 25 000 Euros - RCS BOBIGNY 499 135 960 00015

Pour toute annulation survenant 15 jours avant la manifestation, aucun frais ne sera retenu. Pour toute annulation survenue entre 15 jours et 8 jours (soit avant le 15/11/10), 50% de la somme totale sera remboursée. Après le 22/11/10, l'intégralité des frais d'inscription sera due. Date limite d'inscription 18/11/10. Toute demande d'annulation d'inscription devra être faite par écrit (fax, mail)
Nous n'enverrons aucune confirmation d'inscription par courrier, nous contacter par mail ou par téléphone.